



1 Rue Saint-Exupéry
64160 MORLAÀS
05 59 33 46 10
contact@cc-nordestbearn.fr

www.cc-nordestbearn.fr

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux

À Morlaàs,
le 31 mars 2022

Objet : réunion du conseil communautaire

Réf : AMM/CR - CC 070422

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-40-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale qui ne sont pas membres de son organe délibérant sont informés des affaires de l'établissement faisant l'objet d'une délibération.

Dans ce cadre et à titre d'information, vous voudrez bien trouver ci-joint l'ordre du jour concernant la réunion du prochain conseil communautaire qui se tiendra le :

Judi 7 avril 2022

à 19h00

au nouveau siège du SEABB, 86 avenue Lasbordes, à SOUMOULOU

Je vous en souhaite bonne réception et bonne lecture.

Il vous est proposé de prendre connaissance des documents de présentation en mairie.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Thierry CARRÈRE

